L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS

MERCREDI MATIN, 27 JANVIER.

LA RESTAURATION MONARCHIQUE EN ESPAGNE.

La correspondance suivante de Madrid raconte comment la restauration monarchique s'est opérée:

Madrid, 31 décembre.

Le général Martinez Campos s'était rendu à Valence la semaine dernière. A son instigation, mardi dernier, les troupes sous les ordres du brigadier Daban se prononcèrent en faveur de don Alphonse. Peu après, Campos se plaçait à la tête du mouvement et télégraphiait les événements accomplis au gouvernement de Madrid, qui attacha d'abord peu d'importance à ce mouvement insurrectionnel, mais hier le général Jovellar et toute l'armée du centre proclamaient don Alphonse, et entraient à Valence sans éprouver de résistance.

Télégrammes sur télégrammes avaient été envoyés au maréchal Serrano pour l'engager à revenir à Madrid. Le maréchal répondit d'abord qu'il allait livrer bataille aux carlistes, et ensuite que les généraux de l'armée du Nord inclinaient du côté des alphonsistes.

Le 30, dans l'après-midi, toutes les troupes de la garnison de Madrid se prononçaient dans la cour de leurs casernes respectives. Chaque colonel ou commandant s'avançait au devant de ses hommes rangés en bataille, et, tirant l'épée, disait ces mots: Voulez-vous acclamer avec moi et tous nos frères d'armes le roi Alphonse XII? — Et la troupe aussitôt de pousser un cri bien senti.

Tel est le cérémonial, peu compliqué vraiment, d'un *pronunciamiento*.

Cependant, comme on voulait éviter qu'il n'y eût du bruit dans les rues, par surcroît de prudence, les troupes restèrent consignées. On leur distribua seulement du vin et des cigares. Un étranger nouvellement débarqué dans cette capitale ne se fût certes pas douté que le sort d'un royaume venait d'être résolu entre quatre murs. Le coup d'Etat du 3 janvier avait encore un petit air menaçant; le *pronunciamiento* du 30 décembre est un chef-d'œuvre de courtoisie.

Le gouverneur civil avait néanmoins jugé convenable d'appréhender au corps une douzaine d'alphonsins, dont M. Canovas del Castillo aujourd'hui président du conseil des ministres, puis M. Escobar, le directeur de la *Epoca*.

Je veux dire que ces messieurs furent conduits avec tous les honneurs dus à leur rang auprès du gouverneur civil, M. Moreno Benitez, qui s'excusa de la liberté grande, en les priant de vouloir bien attendre dans ses salons l'issue des événements, afin de mettre sa responsabilité à couvert; les laissant libres, d'ailleurs, de recevoir leurs amis et connaissances. Une jeune et charmante dame, seconrue la première auprès des malheureux prisonniers, se mit au piano et joua la *Marche royale*.

Pendant ce temps-là, D. Mateo Praxedes Sagasta se trouvait fort perplexe.

Les alphonsins avaient dédaigneusement repoussé ses avances, et, en désespoir de cause, il avait, dans la matinée, fait des ouvertures à M. Castelar et à l'amiral Topete en vue d'un ministère de conciliation sous les auspices de la République. M. Castelar lui répondit qu'il était trop tard: l'amiral Topete qu'il ne se souciait pas de risquer l'aventure sans avoir au préalable communication des dernières dépêches reçues de son illustre ami le maréchal Serrano, afin de subordonner sa conduite aux circonstances.

Or, que disaient ces dépêches?

"L'armée du Nord a répondu au cri de l'armée du Centre; je voulais retourner à Madrid avec mes troupes; mais pas un soldat n'était disposé à me suivre, je reste."

Jusqu'au dernier moment, Sagasta se flatta de parer le coup qui allait le précipiter du pouvoir, et il était secondé dans ses vues par le marquis de Sardoal, alcade de Madrid, et deux ou trois généraux trop compromis à son service particulier pour arborer les couleurs bourboniennes.

"Je vais déchaîner la révolution sociale sur Madrid, et, au besoin, nous verserons du pétrole, s'écriait-il devant le général Primo de Rivera, qui venait le sommer de vider les lieux.

—Eh bien! si vous bougez, gare à vous! aurait répliqué celui-ci.

Sagasta dut alors paraître dans la *Gazette de Madrid* le document suivant:

Présidence du conseil des ministres.

Au moment où le chef de l'Etat préparait l'armée du Nord à livrer une bataille décisive aux bandes carlistes, utilisant ainsi les immenses sacrifices que le gouvernement a exigés du pays, et que celui-ci a acceptés avec un si noble patriotisme, quelques forces de l'armée du centre, commandées par les généraux Martinez Campos et Jovelar, ont levé en présence de l'ennemi la bannière séditieuse de don Alphonse de Bourbon.

Ce fait inqualifiable, qui prétend initier une nouvelle guerre civile, comme si c'était pas assez des malheurs de toute espèce qui pèsent sur la patrie, n'a heureusement trouvé d'écho ni dans les armées du Nord et de la Catalogne, ni dans aucun des autres districts militaires.

Le gouvernement, qui, dans les circonstances suprêmes où la nation se trouve dans la péninsule et en Amérique, a fait appel à tous les partis qui se disent libéraux pour étouffer dans un commun effort les aspirations de l'absolutisme, a le droit indiscutable, et l'ardue le devoir sacré de qualifier durement et de châtier rigoureusement dans sa sphère d'action [illegible] une rébellion qui en dernier résultat ne pourrait favoriser, si elle se propageait, que le carlisme et la démagogie qui nous déshonorent de plus aux yeux du monde civilisé.

Le ministère, loyalement fidèle à son programme et aux engagements solennels qu'il a contractés devant le pays et devant l'Europe, est aujourd'hui plus résolu que jamais à remplir ses devoirs, et il les remplira.

Madrid, 30 décembre 1874.

Le président du conseil des ministres au ministère de la gobernation,

D. PRAXEDES MATEO SAGASTA.

Le ministre d'Etat, D. Augusto Ulloa; le ministre de grâce et de justice, D. Eduardo Alonso Colmenares; le ministre de la guerre, D. Francisco Serrano Bedoya; le ministre de la marine, D. Rafael Rodriguez de Arias; le ministre des finances, D. Juan Francisco Camacho; le ministre du fomento, D. Carlos Navarro y Rodrigo; le ministre de ultramar, D. Antonio Romero Ortiz.

Sagasta avait déclaré qu'il prendrait le commandement de la garde civile, en même temps que M. Moreno-Benitez, gouverneur civil de Madrid, réunirait ses 1,500 agents d'ordre public et que M. Sardoal, maire de Madrid, faisait appel aux ouvriers des faubourgs et à tous les républicains de la capitale. En présence de cette attitude énergique, une lutte, et une lutte sanglante, était inévitable. Le récit de la *Epoca* nous montre pourquoi elle n'eut pas lieu:

"A la suite de conférences entre les officiers de la garnison de Madrid, plusieurs des chefs de cette garnison, sous la conduite du capitaine général de la Nouvelle-Castille, général Primo de Rivero, allèrent trouver M. Sagasta, et lui dirent que la garnison de Madrid avait résolu de maintenir l'ordre, mais qu'elle s'associerait à la résolution patriotique prise par ses compagnons d'armes. M. Sagasta protesta, mais il résigna son mandat. Le général Primo de Rivera se trouvait dès lors "investi de tous les pouvoirs." Mais aussi modeste que l'avait été le général Prim dans des circonstances beaucoup plus solennelles, il désira le concours des personnes expérimentées en politique et connues pour leur adhésion à la cause légitime. Ces personnes furent, au premier moment, M. Antonio Canovas del Castillo, chef du parti alphonsiste; le chevaleresque comte de Cheste, le brave général Quesada et l'actif don Francisco Robledo; ensuite plusieurs anciens ministres d'origine diverse.

"Le premier acte du nouveau gouvernement a été la nomination du duc de Sesto comme gouverneur de la province de Madrid, et du comte de Toreno comme premier alcade constitutionnel de la capitale."

La *Epoca*, suspendue le matin et libre de reparaître le soir, a fait dans la nuit du 30 au 31 un supplément qu'elle reproduit dans son numéro du 31. On lit en tête de ce supplément: "*Viva Alfonso XII! Viva la España constitucional regenerada!*"

Le premier article débute par un éloge de Pavia, "général valoroso, modelo de caballeros," et de la dissolution des cortès, opérée par lui le 3 janvier 1873. Mais "ce mouvement était incomplet, ajoute la *Epoca*, comme avaient été incomplets les efforts de M. Castelar.... l'armée commença cette œuvre le 3 janvier; l'armée, instrument de l'opinion et sauveur de la société, l'a complétée le 31 décembre."

Dans un article qui n'apprend rien de nouveau sur le pronunciamiento, mais qui abonde en éloges pour le général Martinez Campos, "dont la valeur égale le bouillant patriotisme," pour le "vaillant brigadier Daban" qui le premier a accompli ce mouvement, pour "la chevaleresque armée du Nord" et pour "le brave capitaine général Primo de Rivera," nous lisons que le général Serrano a télégraphié à Madrid qu'il était disposé à maintenir la discipline et l'obéissance au gouvernement qui s'organisait à Madrid.

Une dépêche officielle du nouveau gouvernement annonce que "le duc de la Torre a déclaré qu'en présence de l'attitude de l'armée, il ne s'opposait pas au mouvement."

—M. de Flavigny, ancien préfet des Côtes-du-Nord, dont la candidature républicaine devait être posée pour l'élection qui aura lieu prochainement dans ce département, en remplacement de M. Flaud, décédé, vient d'adresser au journal l'*Union libérale* de Dinan la lettre suivante, par laquelle il déclare se désister de la candidature:

Permettez-moi de recourir à la publicité de votre journal pour annoncer à messieurs les électeurs des Côtes-du-Nord que je renonce à la candidature aux prochaines élections législatives.

Des considérations de famille me font de cette détermination un devoir auquel je ne me crois pas le droit de me soustraire.

Je me retire plein de gratitude pour les amis dévoués qui se disposaient à me soutenir, et plein de confiance dans le succès du candidat auquel le parti conservateur libéral va confier son drapeau.

Veuillez agréer, etc.

E. DE FLAVIGNY,
Ancien préfet des Côtes-du-Nord.

Les deux Législatures.

Nous donnons ci-dessous le tableau comparé des deux listes de la législature, l'une d'après les retours réels de l'élection, l'autre d'après le travail frauduleux de manipulation du Bureau des retours. La première liste comprend 10 sénateurs démocrates et 8 républicains, 70 représentants démocrates et 38 républicains (non compris les deux de Carroll). La seconde liste comprend 10 sénateurs républicains et 8 démocrates, 58 représentants démocrates et 53 républicains. Le Bureau a référé à la Législature quatre paroisses donnant 5 représentants. Il y a en tout 111 siéges. Cinquante-six membres sont nécessaires pour faire un quorum.

SÉNATEURS D'ÉTAT.

1er District.		
J. H. Grover, D.	7733	7739
W. J. Kelly, D.	7729	7730
H. D. Ogden, D.	7744	7744
J. L. Langles, R.	3541	3544
C. F. Claudin, R.	3559	3559
C. F. Ladd, R.	3569	3569
2ème District.		
E. D. White, D.	5240	5240
J. Lanaber, R.	2799	2799
3ème District.		
Will Steven, D.	5494	5494
Thomas Carey, R.	3569	3569
4ème District.		
J. B. Eustis, D.	4735	4735
D. J. Hutchinson, R.	1530	1530
4ème District.		
A. Dumont, R.	1995	1995
J. B. Wilkinson, D.	1327	1337
D. Mahoney, R.	981	981
6ème District.		
R. H. Chadbourn, R.	6115	6115
B. M. Turnbull, D.	802	802
J. L. Montien	3024	3024
7ème District.		
Pierre Landry, R.	3367	3367
Geo. E. Bovee, R.	1627	1627
8ème District.		
F. S. Goode, D.	5077	4395
Oscar Crozier, R.	4875	4441
10ème District.		
Wm. A. Robertson, D.	3735	3721
John J. Gardner	2604	2585
Geo. H. Wells	809	902
W. H. Kirkman	780	792
12ème District.		
John F. Breaux, R.	3494	3494
John Gair	2689	2689
F. V. D. Haggamann	591	552
13ème District.		
J. H. Burch, R.	2436	2436
R. T. Young	1699	1608
14ème District.		
T. T. Allain, R.	4123	3949
F. T. King	3199	2941
T. Maher	658	657
15ème District.		
David Young, R.	3071	3346
A. B. Irvin	1373	1497
17ème District.		
J. A. Ola, R	2558	3386
J. H. Brigham	1386	1479
George C. Benham, R	818	3216
20ème District.		
A. B. George, D.	4107	3230
J. D. Harper	2501	2501
22ème District.		
J. B. Elam, D.	3919	2173
H. M. Twitchell	2531	2273

REPRÉSENTANTS.

Élus réellement.	Bureau des retours.
Orléans.	
A. A. Maginnis, D	A. A. Maginnis, D
Edw. Booth, D	Edw. Booth, D
G. L. Hall, D	G. L. Hall, D
W. J. Hammond, D	W. J. Hammond, D
C. H. Schenck, D	C. H. Schenck, D
W. B. Koontz, D	K. W. Koontz, D
J. A. Gilmore, D	J. A. Gilmore, D
Chas. Byrne, D	Chas. Byrne, D
Clem. L. Walker, D	Clem. L. Walker, D
J. L. D. Aldigé, D	J. L. D. Aldigé, D
M. Sibilski, D	M. Sibilski, D
Chas. Roman, D	Chas. Roman, D
G. Pascal, D	G. Pascal, D
G. W. Dupré, D	G. W. Dupré, D
J. B. Jourdain, R	J. B. Jourdain, R
G. B. Burkhart, D	G. B. Burkhart, D
C. F. Seaman, D	C. F. Seaman, D
L. A. Wiltz, D	L. A. Wiltz, D
J. A. DeBlanc, D	J. A. DeBlanc, D
J. A. Blaffer, D	J. A. Blaffer, D
Chas. Kummel, D	Chas. Kummel, D
G. W. R. Bailey, D	G. W. R. Bailey, D
E. L. Bower, D	E. L. Bower, D
B. C. Elliot, D	B. C. Elliot, D
John Gracien, R	John Gracien, D
Ascension	
G. H. Hill, R	G. H. Hill, R
Lewis Butler, R	Lewis Butler, R
Assomption	
R. R. Beasley, D	George Drury, R
F. H. Dugas, D	R. Poindexter, R
Avoyelles	
A. D. Lafargue, D	A. D. Lafargue, D
John O. Quinn, D	L. J. Souer, R
Bienville	
James Brice, D	Référé à la Législature.
Bossier	
L. W. Baker, R	L. W. Baker, R
S. Thomas, R	S. Thomas, R
Baton Rouge, E.	
E. D. Triplett, R	E. D. Triplett, R
W. C. Lane, R	W. C. Lane, R
Jos. Wilson, R	Jos. Wilson, R
Baton Rouge, O.	
F. A. Woods, R	F. A. Woods, R
Caddo	
A. D. Land, D	A. B. Levisse, R
T. R. Vaughn, D	C. W. Keating, R
J. J. Horan, D	T. Johnson, R
Caldwell	
T. E. Meredith, D	T. E. Meredith, D
Carroll	
Pas comptés	Lou Sartain, R
	F. Jones York, R
Calcasieu	
G. W. Robinson, D	G. W. Robinson, D
Cameron	
E. A. Durr, D	E. A. Durr, D
Claiborne	
John Young, D	John Young, D
H. C. Mitchell, D	H. C. Mitchell, D
Concordia	
J. Randall, R	J. Randall, R
Wm. Ridgely, R	Wm. Ridgely, R
Catahoula	
R. R. Walters, D	R. P. Waters, D
De Soto	
L. Scales, D	Référé à la Législature
Charles Schuler, D	
East Feliciana	
W. H. Pipes, D	W. H. Pipes, D
R. R. Ray, R	R. R. Ray, R
Ouest Feliciana	
J. W. Armstead, R	J. W. Armstead, R
Franklin	
J. L. Mathews, D	J. L. Mathews, D
Grant	
C. C. Dunn, D	Référé à la Législature
Ibérie	
W. F. Schwing, D	A. A. Snaer, R
Iberville	
J. Carille, R	J. A. Carille, R
J. G. Davidson, R	J. G. Davidson, R
Jackson	
E. E. Kidd, D	Whitefield Hood, D
Jefferson	
F. A. Hubeau, R	E. A. Hubeau, R
C. W. Lowell, R	C. W. Lowell, R
J. E. Parker, R	J. E. Parker, R
Lafayette	
M. T. Martin, D	M. T. Martin, D
Lafourche	
J. S. Billiu, D	J. S. Billiu, D
T. J. Johnson, D	T. J. Johnson, D
Livingston	
G. D. Wells, D	G. D. Wells, D
Lincoln	
Seaborn Jones, D	Seaborn Jones, D
Morehouse	
Wm. Murrell, R	Wm. Murrell, R
Natchitoches	
F. M. Grant, R	F. M. Grant, R
Ouachita	
H. Raby, R	H. Raby, R
E. L. Pierson, R	E. L. Pierson, R
Plaquemines	
D. C. Hill, R	D. C. Hill, R
W. F. Southard, R	W. F. Southard, R
Pointe-Coupée	
A. Milon, R	A. Milon, R
Emile Honoré, R	Emile Honoré, R
Milton Jones, R	Milton Jones, R
Rapides	
G. M. Stafford, D	John De Lacy, R
Jas. Jeffries, D	Jos. Connaughton, R
R. L. Luckett, D	Wm. Crawford, R
Rivière Rouge	
W. W. Dewees, R	K. W. Dewees, R
Richland	
R. P. Edwards, D	R. P. Edwards, D
Sabine	
D. W. Self, D	D. W. Self, D
St Bernard	
R. F. Guichard, R	R. F. Guichard, R
St Charles	
M. Hahn, R	M. Hahn, R
St Jacques	
O. F. Hunsacker, R	O. F. Hunsacker, R
V. Dickerson, R	V. Dickerson, R
St Jean Baptiste	
Henry Demas, R	Henry Demas, R
St Hélène	
O. L. Collins, D	O. L. Collins, D
St Landry	
E. D. Estillette, D	E. D. Estillette, D
James Webb, D	James Webb, D
E. A. Carmouche, D	E. A. Carmouche, D
V. Vidrine, D	V. Vidrine, D
St Martin	
Chas. Delhommer, D	Chas. Delhommer, D
Felix Voorhies, D	Felix Voorhies, D
Ste Marie	
S. R. Pilles, R	S. R. Pilles, R
Isaac Sutton, R	Isaac Sutton, R
St Tammany	
Max Cousin, D	A. J. Cousin, R
Tensas	
J. S. Mathews, R	J. S. Mathews, R
Tangipahoa	
B. Edwards, D	B. Edwards, D
Terrebonne	
W. H. Keys, R	F. Marie, R
E. McCallom, D	E. R. Wright, R
Union	
W. P. Smith, D	W. P. Smith, D
Vermilion	
Ad. Nunez, D	A. Nunez, D
Vernon	
M. McAlpin, D	M. McAlpin, D
Washington	
W. Magee, D	W. Magee, D
Webster	
W. W. Carloss, D	W. W. Carloss, D
Winn	
O. A. Kelley, D	Référé à la Législature

MÉMOIRE AU CONGRES, De la Chambre des Représentants de la Louisiane.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en Congrès.

La Chambre des Représentants de la Louisiane, organisée conformément aux lois de l'Etat, vous annonce respectueusement qu'elle s'est réunie au Capitole, le 4 janvier 1875, s'est organisée, d'une manière permanente, conformément à la loi, et que son Orateur et une majorité de ses membres ont été forcés de se retirer, par les troupes des Etats-Unis; voici les faits:

Le lundi, 4 janvier 1875, à midi, le greffier de l'ancienne Chambre appela les membres reconnus par le Bureau de retours; ils étaient au nombre de 106, (Cent onze constituent une Chambre complète.) Après avoir lu le certificat du Secrétaire d'Etat, annexé à la liste, il déclara qu'un *quorum* était présent—56 étant le nombre requis.

Sur motion de M. Billieu, de Lafourche, M. L. A. Wiltz, d'Orléans, présida en qualité d'Orateur pro tem.

M. Wiltz appela la Chambre à l'ordre. Le juge de paix Houston lui fit prêter le serment, et l'Orateur assermenta les membres que le Bureau avait reconnus.

M. P. J. Trezevant fut déclaré greffier pro tem., et M. E. Food sergent d'armes pro tem.

Des conservateurs et des républicains demandèrent une organisation permanente, mais par suite de la grande confusion qui régnait dans le moment, l'Orateur refusa d'écouter une motion quelconque avant que l'ordre fût rétabli.

La résolution suivante, présentée par M. Billieu, fut adoptée:

"Il est résolu que Jas. Bright Jr., de la paroisse Bienville; Chas. Schuler et John Dunn, de la paroisse De Soto; C. C. Kelley, de la paroisse Grant, et Geo. A. Kelly, de la paroisse Winn,—sont déclarés élus membres de cette Chambre et ont droit à leurs siéges — mais ils réservent pour leurs adversaires, s'ils en ont, le droit de contestation.

Ces cinq membres, que le Bureau avait négligé d'annoncer et dont il avait soumis les titres à la Législature, furent assermentés et prirent leurs siéges.

Les républicains et les conservateurs demandèrent ensuite que la Chambre procédât à une organisation permanente. L'Orateur annonça l'adoption de la motion.

M. L. A. Wiltz fut nommé par les conservateurs, MM. W. Hahn et C. Lowell par les républicains. M. Lowell refusa de se laisser porter candidat.

L'Orateur ordonna l'appel nominal. (La liste était la même que celle de M. Vigers, à l'exception des susdits cinq noms qui y avaient été ajoutés.)

Les noms ayant été appelés, le greffier proclama le résultat suivant:

L. A. Wiltz.......55.
W. Hahn.......2.
En blanc.......1.

M. Wiltz vota en blanc.

Il ne s'éleva aucune objection ni aucune dispute relativement au compte lorsque le vote fut annoncé. Plusieurs membres républicains se montrèrent alors disposés à quitter la salle et plusieurs d'entre eux s'en retirèrent.

M. Wiltz prêta le serment. Les membres se présentèrent devant lui quatre par quatre et furent assermentés; ils étaient au nombre de 59, y compris MM. Baker, Drury, Hahn, Murrell et Thomas, républicains, qui restèrent dans la salle et participèrent aux délibérations après l'organisation permanente.

Une motion fut présentée et adoptée d'élire M. P. J. Trezevant, greffier en chef de la Chambre et une autre motion fut faite et adoptée d'élire M. E. Flood sergent d'armes.

Ainsi fut effectuée l'organisation permanente de la Chambre des représentants, conformément à la Constitution de l'Etat de la Louisiane (Voir les articles 17, 20, 34 et 46 Constitution de l'Etat de la Louisiane, et la section 44 de la loi No 98 de 1872) et en conformité à la loi et aux usages parlementaires.

L'Orateur annonça alors que la Chambre était prête à procéder à ses travaux, sur quoi avis de contestations d'élection furent donnés.

Sur motion de M. Dupré, d'Orléans, un comité de sept sur les élections et les retours fut nommé, il se composait de MM. Dupré, Pipes, Carlos, Young, Hammond, Hahn et Thomas.

Pendant que la Chambre procédait ainsi, un nombre additionnel de policemen avec une foule de personnes turbulentes étaient entrés dans la partie de la salle non réservée et avaient engagé des altercations menaçantes avec le sergent d'armes et ses dix assistants. Voyant que les sergents d'armes étaient en lutte avec la foule, l'orateur essaya de se procurer les services de sergents d'armes additionnels et, dans ce but, il adressa une note aux employés publics qui avaient la possession et le contrôle des portes barricadées de la maison d'Etat pour qu'ils permissent à cinquante citoyens d'être admis pour cet objet. La requête faite par écrit, fut refusée.

Vers une heure P. M., les désordres dans les couloirs devinrent sérieux et un conflit parut imminent. Alors, afin d'éviter un conflit, le général De Trobriand, de l'armée des Etats-Unis, qui, quelque temps avant, était entré et avait occupé la maison d'Etat avec ses soldats, fut prié de venir et lorsqu'il entra, l'orateur lui adressa ces paroles:

"Général De Trobriand, à la requête des membres de la Chambre, je vous ai envoyé chercher pour dire que la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane est organisée, avec moi comme Orateur permanent, et pour vous requérir, si vos ordres vous le permettent, de vouloir bien dire quelques mots aux spectateurs turbulents dans les couloirs et empêcher ainsi l'effusion du sang. Je sens et je sais que je puis maintenir la dignité de la Chambre; mais ce n'est pas mon désir ni celui des membres de la Chambre d'amener un conflit; vous m'obligerez donc si vous voulez adresser quelques mots au public."

Le général De Trobriand se dirigea vers la galerie et parla à la foule qui se dispersa et l'ordre fut rétabli.

Après cette interruption, la Chambre, procédant à ses travaux, le comité des élections et retours fit son rapport, et sur ce rapport, les représentants dont les noms suivent furent assermentés et prirent leurs siéges comme membres:

John O'Quinn, de la paroisse des Avoyelles.
J. J. Horan, de la paroisse Caddo.
A. D. Land, de la paroisse Caddo.
Thos. R. Vaughn, de la paroisse Caddo.
J. Jeffries, de la paroisse Rapides.
R. L. Luckett, de la paroisse Rapides.
G. W. Stafford, de la paroisse Rapides.
Wm. F. Schwing, de la paroisse Ibérie.

Pendant que la Chambre procédait tranquillement à ses travaux, vers trois heures après-midi, le général De Trobriand, commandant les troupes des Etats-Unis dans et autour de la maison d'Etat, entra dans la salle en uniforme, l'épée au côté, accompagné de deux officiers de son état-major et de M. Vigers le précédent greffier de la Chambre, et s'adressa à l'orateur Wiltz en lui exhibant les documents dont voici les copies:

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif,
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1875.

Au général De Trobriand.

Une assemblée illégale d'hommes ayant pris possession de la salle de la Chambre des représentants, et la police n'étant pas capable de les faire déloger, je requiers respectueusement que vous débarrassiez immédiatement la salle et la maison d'Etat, de toutes les personnes non déclarées élues comme membres légaux de la Chambre des représentants par le bureau des retours de l'Etat.

W. P. KELLOGG, gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif,
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1875.

Au général De Trobriand.

Le greffier de la Chambre, qui a en sa possession le rôle émis par le secrétaire d'Etat des membres légaux de la Chambre des représentants, vous désignera les personnes actuellement dans la salle des représentants, déclarées élues par le Bureau légal des retours de l'Etat.

W. P. KELLOGG, gouverneur.

L'orateur refusa de permettre à M. Vigers de lire ces documents, attendu qu'il n'était pas le greffier de la Chambre et à la requête du général De Trobriand ils furent lus par son adjudant.

L'Orateur Wiltz demanda alors au général de Trobriand: "Avez-vous soumis ces documents au général Emory?"

Le général de Trobriand—Non, mais je suppose que des copies lui ont été envoyées.

L'Orateur Wiltz: "Général, je désire vous dire que, depuis notre organisation, nous avons admis et assermenté cinq membres des paroisses référées qui ont pris leurs siéges; ces cinq membres doivent-ils être expulsés?"

Le général de Trobriand: "Je ne suis qu'un soldat; voilà mes ordres. Je ne puis entrer dans l'examen de cette question." Le général déclara, en outre, que ses instructions étaient d'obéir aux ordres du gouverneur Kellogg.

L'Orateur Wiltz: "Je vous respecte, général, comme gentilhomme et comme soldat mais j'ai, comme vous, un devoir à remplir, que je dois à mon Etat, c'est de maintenir la dignité et l'autorité de ma position comme Orateur de la Chambre des représentants. Il faudra que la force soit employée, avant que je vous permette d'exécuter vos ordres."

Sur le refus de l'Orateur Wiltz et de M. Trezevant, le greffier, de lui désigner les personnes et sur le refus de l'Orateur Wiltz de permettre à M. Vigers d'appeler le rôle dans le but d'identifier les membres, alors Hugh J. Campbell et T. C. Anderson aidèrent le général de Trobriand à identifier les membres qui devaient être expulsés. Le général de Trobriand ordonna alors à ses soldats armés et la baïonnette au bout du fusil, d'entrer dans la salle, il s'approcha successivement des membres occupant leurs siéges savoir: MM. O'Quinn, Vaughn, Stafford, Jeffries, Luckett, Kelly, Dunn, Horan et Land et un par un, il les fit emmener hors de la salle par ses soldats, après que chacun de ces messieurs, se levant à sa place, eût fait sa protestation solennelle au nom de ses constituants contre cette expulsion illégale.

Ces représentants ont donc été ignominieusement arrêtés, et, malgré leur protestation publique et leur appel à l'Orateur et à la Chambre pour être protégés,—protection que ni l'un ni l'autre ne pouvaient donner—ont été arrachés de leurs siéges et expulsés violemment de l'enceinte de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, à la pointe de la baïonnette, par des officiers et des soldats de l'armée des Etats-Unis.

Le général de Trobriand a expulsé ensuite le greffier, a suspendu les travaux de la Chambre, et, pour y arriver, a mené un peloton de soldats jusqu'au fauteuil de l'Orateur. Celui-ci s'est alors levé et a harangué la Chambre dans les termes suivants:

"Comme Orateur légal de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, je proteste contre cette invasion de notre enceinte par les soldats des Etats-Unis venus ici avec des mousquets chargés et la baïonnette au bout du fusil. Nous avons vu nos collègues arrachés du sein de cette assemblée par la force des armes et mis à la porte en dépit de leurs solennelles protestations; nous avons vu un peloton de soldats pénétrer dans les couloirs de la Chambre des Représentants de la Louisiane; nous avons protesté contre cet acte au nom d'un peuple jadis libre.

"Au nom de l'Etat de la Louisiane foulé aux pieds, j'élève une fois encore la voix pour protester solennellement. Messieurs, le fauteuil de l'Orateur de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane est environné de troupes des Etats-Unis; l'enceinte de la Chambre des Représentants est au pouvoir de forces armées, et j'invite les Représentants de l'Etat de la Louisiane à se retirer d'ici avec moi".

L'Orateur Wiltz a quitté alors l'enceinte, suivi de tous les représentants conservateurs, la salle restant au pouvoir des soldats.

Si nous sommes entrés dans ces détails et si nous avons insisté sur le renversement d'un Etat souverain par des soldats fédéraux, et sur son abaissement à l'état de province, c'est afin d'éclairer les autres Etats et de leur faire comprendre que leurs propres libertés peuvent être supprimées par les mêmes moyens.

Nous disons solennellement au peuple américain jaloux de ses libertés, que l'exemple de la puissance militaire dispersant les représentants de la Louisiane, peut servir de précédent et conduire à son perpétuel asservissement et à celui de ses descendants, si, dans cette heure d'épreuve, environnés comme nous le sommes des ruines de la liberté constitutionnelle, il nous abandonne à notre destin.

Le tout vous est respectueusement soumis,

J. Aldigé,	G. W. R. Bayley,
J. Billieu,	J. A. Blaffer,
E. Booth,	E. L. Bower,
Jas. Brice, Jr.,	G. P. Burkhardt,
C. Byrne,	E. A. Carmouche,
W. W. Carloss,	O. L. Collins,
J. A. DeBlanc,	C. Delhommer,
C. C. Dunn,	G. W. Dupré,
B. Edwards,	R. P. Edwards,
B. C. Elliott,	E. D. Estillette,
J. A. Gilmore,	W. J. Hammond,
G. L. Hall,	J. J. Horan,
J. Jeffries,	S. Jones,
T. J. Johnson,	G. A. Kelly,
W. B. Koontz,	Chas. Kummell,
A. D. Lafargue,	A. D. Land,
R. L. Luckett,	A. A. Maginnis,
J. L. Matthews,	[illegible]
H. C. Mitchell,	M. McAlpine,
W. Magee,	A. D. Nunez,
J. O'Quinn,	G. Pascal,
W. H. Pipes,	G. W. Richardson,
C. Roman,	J. S. Scales,
J. K. Schwing,	C. H. Schenck,
C. Schuler,	D. W. Self,
C. F. Seaman,	M. Sibilski,
W. P. Smith,	G. W. Stafford,
T. R. Vaughn,	V. Vidrine,
F. Voorhies,	C. L. Walker,
R. R. Walters,	Jas. Webb,
G. D. Wells,	L. A. Wiltz,
	J. Young.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre St-Charles.

Sept représentations seulement à dater du dimanche 24 janvier.

La célèbre troupe de pantomime de TONY DENIER.

Aux quatre premières représentations, HUMPTY DUMPTY ABROAD.

Aux trois dernières JACK AND THE BEAN STALK.

Samedi—Matinée. Dimanche, 31 janvier—M. Joseph Murphy.

20e bal annuel du MARDI GRAS, Mardi, 9 février 1875.

24 jan—

GRANDE Représentation au bénéfice de la Société de secours CRESCENT CITY,

Donnée par la Société Dramatique d'Orléans, au THÉATRE DU GLOBE.

Vendredi 29 Janvier 1875.

On jouera à cette occasion la pièce intitulée CLOUDS.

DISTRIBUTION DES ROLES.

Hon. Walter Randall.....George Stern
Ralph Randall.....G. M. DeCamp
William Wimberly.....[illegible]
Fred Town.....Henry Pickles
Dr Edward Lane.....O. E. Babcock
Billy Buddleo (un honnête homme).....W. H. [illegible]
Albany Sidley.....Jno. A. Cairns
Robert.....
Stella Gordon.....Miss Philis Glover
Cora Adair.....Maggie Hirschback
Ella Randall.....Clara Mitton
Kola Wimberly.....M. Sherwood
Miss Matilda Prim.....[illegible]
Mme Maldernon.....[illegible]
Martha.....Annie Hall

Les messieurs dont les noms suivent, ont été nommés pour former un comité de réception; ils sont priés de se réunir chez leur président, [illegible]

COMITÉ DE RÉCEPTION.
Col. Wm. J. Behan, Président.

Col. Wm. T. Vaudry, Major W. M. Huger, Capt. R. E. Pleasants, Capt. Harrison Watts, Capt. D. M. Kilpatrick, Capt. R. J. Hamilton, Capt. J. R. S. [illegible], Capt. A. B. Phillips, Ed. Lilienthal, D. C. Johnston, Geo. H. Braughn, Chris Mehle, F. H. Whittaker, Wash Marks, Thad. Waterman, R. M. Farquier, L. B. Clark, Warren Easton, Edw. Corbery, Dave Hughes, Col. John Glynn, Jr., Capt. Jas. D. Edwards, Capt. E. A. Gubet, Capt. Arch. Mitchell, Capt. S. H. Buck, Capt. Thos. McIntyre, Capt. Ed. Flood, Andrew Hero, Jr., R. A. Bignon, R. G. Eyrich, W. C. Simmons, Jr., J. H. Dearing, H. R. Shropshire, Dr. J. N. Folwell, W. Payne, Alf T. Baker, W. H. Green, B. J. Henderson, J. C. Koenig, C. K. Post, C. W. Storck.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le spectacle commencera à 8 heures. Il n'y aura pas de places réservées. Prix du billet: $1 00. Secondes, 50 cts. On peut se procurer des billets en s'adressant à l'un de ces messieurs, ou au théâtre le soir de la représentation.

W. I. HODGSON,
Président du comité d'arrangements.

21 janv

Second Bal Anniversaire donné par la Société d'Assistance Mutuelle des "Garçons Restaurateurs," à Greenewald Hall, samedi 6 février 1875.

DIRECTEURS HONORAIRES.

E. Chaplain, J. Strenna, Ed. Dupechaud, J. Trisconi, F. L. Zell, L. Lamothe, B. Berelchan, E. Fischer, L. Moreau, F. Huppenbauer, M. Vonderbank, A. Juign, Pan. Roques, A. Maire, Chas. Lecomte, D. Lopez, J. Marchal, E. F. Klotzen, P. Lacroix, A. Aielstor, Chas. Ostalier, M. Brinsmade, J. Leblanc, Germain Pepy, Ph. Billman, F. Brunet, Hugh Cassidy.

COMITÉ DE RÉCEPTION.
E. Garreau, Paul Pieri, A. Chopin, M. Pistini, D. Rochac, J. B. Benson.

COMITÉ D'INVITATION.
J. B. Benson, Jos. Chapon, J. A. Labarre, F. Garreau, F. Chapon.

Prix de la carte, souper inclus......$1 00. S'adresser au No 113 rue Royale, et chez les principaux restaurateurs.

Les demandes d'invitation pour dames doivent être faites au comité, 113 rue Royale, qui les fera distribuer à domicile. Aucune dame ne sera admise sans invitation.

14 déc., au lder., 21 p. 4 J et D.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1874.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque pour servir durant l'année prochaine, aura lieu à la maison de Banque le LUNDI, 1er FÉVRIER 1875, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

JAMES T. TARLETON, Caissier.

1er janv—f ltps

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1874.—L'élection annuelle de treize Directeurs, par les actionnaires de cette institution, aura lieu le LUNDI 1er de février 1875, à la maison de Banque, entre l'heure de midi et les 2 heures de l'après midi.

H. L. PEIRE, Caissier.

21 déc—1m—2 e a.

Consolidated Association of the Planters of Louisiana.—New Orleans, December 28th 1874. The annual election of thirteen Directors, (by the Stockholders of this institution) will be held on MONDAY FEBRUARY 1st 1875, at the Banking House, between the hours of 12 M and 2 P. M.

H. L. PEIRE, Cashier.

31 déc—1m—2 p a.

Aux Actionnaires du Samson Fireless Engine Company (ci-devant l'Ascension and Thoroughfare Propeller Company of America).—Nlle-Orléans, 16 janvier 1875.—Avis est donné qu'une assemblée des actionnaires aura lieu le MARDI, 16 février 1875, à midi, aux bureaux de la Compagnie. Des affaires importantes devant lui être soumises, tous les actionnaires sont priés d'y assister. Avis est de plus donné aux actionnaires de présenter leurs certificats d'actions, dans les trente jours qui suivront cette date, aux bureaux de la Compagnie No 76 de la rue Baronne à l'effet de recevoir de nouveaux certificats en remplacement des certificats actuels, ainsi que l'exige la Charte amendée. Par ordre de la Direction.

E. L. MILLAUDON, Secrétaire.

16 janv—1lpa

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, Lake et Wolfe.—Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1875.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, pour l'élection de sept directeurs pour l'année, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI 1er février 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

P. TISNÉ, Secrétaire.

21 janv au 1er fév

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta en liquidation.—Encoignure Carondelet et Commune, Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1875. Un dividende de cinquante piastres par action a été déclaré et fut payable le premier février prochain.

A. BALDWIN, A. M. FORTIER, JNO. BRUNASO, Liquidateurs.

21 janv—1f.

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans 20 janvier 1875.—Le 19 janvier 1875 à l'assemblée annuelle régulière des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour cette année:

SAM'L H. KENNEDY, SAM'L H. BOYD, S. FRIEDLANDER, JOSEPH DUNBAR, W. T. BLAKEMORE, ALFRED MOULTON, HARMON DOANE, WM. G. VINCENT, JULIUS VAIRIN.

La même jour, à une réunion des directeurs, M. SAMUEL H. KENNEDY a été réélu président, à l'unanimité.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

21janv—6f.

Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1875.—L'élection annuelle de neuf (9) directeurs, par les actionnaires de la Compagnie, aura lieu le MERCREDI, 3 février 1875, aux bureaux de la Compagnie, No 85 de la rue du Canal, de midi à deux heures de l'après midi.

SIMON GOSSELIN, Secrétaire et trésorier.

17janv—1ij.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 3.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers de tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi et Vendredi soir à 7 heures.

Président, L. BRETON.

11juin—1an

M. RIQUELME. FABRIQUE DE CIGARES,

A TRANSFÉRÉ son établissement au No 7 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, coin Common, où il a constamment les meilleures marques de CIGARES, importés et du pays, qu'il vend en gros et en détail.

Venez essayer les cigares du pays qui sont meilleurs que beaucoup de ceux qu'on importe.

Une grande réduction est faite aux acheteurs en gros.

On trouvera également chez lui un stock complet de tabacs à fumer et à chiquer.

Les connaisseurs sont invités à venir examiner les articles. La maison ne craint la concurrence ni sous le rapport de la qualité ni sous celui des prix.

5 nov—3m

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les mettre en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de mettre en bouteille; [illegible] aux plus bas prix.

TOUX, RHUMES, ASTHME.

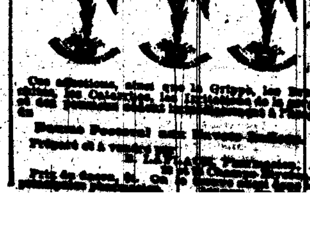

[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de BIDWELL.

Lundi, 25 janvier, et pendant la semaine, Matinée le mercredi et le samedi, UNDER THE GAS LIGHT. M. Bidwell ayant acheté de l'auteur, M. AUGUSTIN DALEY, le seul droit de [illegible]

[illegible]

24 janv—

Théâtre des Variétés.

Directeur.....JNO. E. OWENS.
Contrôleur.....THEO. HAMILTON.

Dernière semaine de l'engagement de LAWRENCE BARRETT, secondé par la magnifique troupe de T. W. DALEY.

LUNDI, 25 janvier 1875, JULIUS CÆSAR, tragédie de Shakespeare.

MARDI soir, Hamlet.

Mercredi, à la Matinée.....The Man O'Airlie.
Mercredi soir.....The Duke's Motto.

LUNDI PROCHAIN, JOHN E. OWENS.

24 janv—

LOTERIES.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A NUMÉRO SIMPLE.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. (Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE B.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 6 Février 1875.

PLAN.

[illegible]

LOTS D'APPROXIMATION

[illegible]

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATION.

[illegible]

Billets entiers, $10; Demi-billets, $5; Quarts de Billets, $2 50; Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY, Lock-box 692, P. O.

Envoyez des mandats de poste ou enregistrer vos lettres.

DOLLARS

JUSQU'A CONCURRENCE DE DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE PIASTRES SERONT DISTRIBUÉS, LE 27 FÉVRIER, PAR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY, A L'OCCASION DE SON CINQUIÈME ET DERNIER CONCERT.

Le Tirage est certain ou l'argent sera remboursé.

Un gros lot, au comptant de.....$250,000
Un gros lot, au comptant de.....100,000
Un gros lot, au comptant de.....75,000
Un gros lot, au comptant de.....50,000
Un gros lot, au comptant de.....25,000

[illegible]

Grand total, 20,000 lots tous payables comptant.

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers.....$50
Demi-billets.....25
Dixièmes ou chaque coupon.....5
11 billets entiers pour.....500

Pour billets et renseignements, s'adresser à

Tho. E. Bramlette,

Agent et directeur,
Edifice de la Bibliothèque publique, Louisville, Ky.

Bibliothèque Publique du Kentucky.

[illegible]

R. T. DURRETT, Président.
JOHN S. CAIN, Secrétaire.

[illegible]

C. M. BRIGGS, Agent et Directeur, Salle 4 de l'édifice de la Bibliothèque publique, à Louisville, Ky.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE.

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c.

No. 42, rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques ou en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olive.

Avances libérales, sur consignations, à Londres, Liverpool et Havre.

L. GIROT,

Tailleur et marchand de linge fait.

Au No 11 de la RUE DU CAMP.

AYANT établi un magasin pour sa propre compte, est prêt à remplir tous les ordres promptement et à bas prix, POUR DU COMPTANT. Son stock de LINGE FAIT ne peut être surpassé en ville sous le rapport de la qualité et du bon marché; il se compose d'habillements, de pardessus et de redingottes des derniers genres.

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

[illegible]

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULON,
No. 33...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 33
(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et importateur de CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

12 déc—1an Nouvelle-Orléans.

Cadeaux de jours de fête.

LE PLUS GRAND STOCK DE PIPES ECUME DE MER EN AMERIQUE.

HERMANN ISAAC,

IMPORTATEUR DE PIPES ET D'ARTICLES DE FUMEURS.

74.........RUE GRAVIER.........74

[illegible]

ASSURANCE SUR LA VIE.

[illegible]

HOPES & OGDEN,

[illegible]

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

MORRISON & WOODWARD

[illegible]

JOS. DAVID,

[illegible]

QUEYROUZE & BOIS

[illegible]

BITTER DES ARABES

[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, En Vins, Cognacs et Cordiaux.

[illegible]

J. A. CHABAVANT, D. D. S.

[illegible]

WM. J. MONTAGNET,

[illegible]

P. & R. DeVERGES,

[illegible]

W. G. COYLE & CO.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

EUGÈNE WAGGAMAN.

[illegible]

Compagnie d'Ardoises Chapman.

J. BRANDIN FILS, Agent.

[illegible]

Assurances de la Mobile.

Capital Total $1,000,000.

Mobile Fire Department Ins. Co.

[illegible]

BARNETT & GAMMACK,

[illegible]

Germania Insurance Company

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGERS & CO.

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

[illegible]

PAR G. DE FERIET & CO.

Meubles! Meubles! Meubles!!!

[illegible]

PAR A. GIRARD.

[illegible]

J. A. D'HEMECOURT,

[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1874.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMAN, MARKS & CO.

[illegible]

PAR N. GIRARDEY.

[illegible]

Annonces du Marshal des E. U.

[illegible]

PIERRE PAVIA

[illegible]

AU PROGRES.

ERNEST CABAUD,

[illegible]

Forestier Hollande & Co.

COURTIERS DE PROVISIONS

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company

[illegible]